

## Soirée ciné-conférence pour le lancement de la journée Mondiale des Zones Humides

Les Conservatoires d'espaces naturels en Nouvelle-Aquitaine et le Forum des Marais Atlantiques proposent une soirée ciné-conférence autour des zones humides au Palais des congrès de Rochefort, jeudi 2 février à 20 h 30. La projection du film « les quatre saisons du Marais poitevin » réalisé par Allain Bougrain-Dubourg sera suivie d'un débat avec la salle en présence du réalisateur, d'un représentant de la DREAL Nouvelle-Aquitaine et des présidents des trois Conservatoires en Nouvelle-Aquitaine.

Cet évènement a lieu dans le cadre du lancement de la Journée Mondiale des Zones Humides (JMZH), opération internationale instituée chaque année, le 2 février, pour sensibiliser le public à la préservation des milieux humides et faire connaître leur importance dans l'écologie mondiale. Cette JMZH est organisée en France depuis 2001, sous l'impulsion des Pôles-relais zones humides. Elle a pour rôle de célébrer la signature de la convention Ramsar du 2 février 1971. Cette opération est pilotée par la DREAL et le Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, pour la onzième année consécutive en Aquitaine et la deuxième année en région Nouvelle-Aquitaine.

Les zones humides font partie des sauvegardes prioritaires pour les Conservatoires de Nouvelle-Aquitaine. La région Nouvelle-Aquitaine possède plusieurs zones humides dont certaines sont renommées comme le Marais poitevin. Elles se situent le long de la façade maritime (700 km) et à l'intérieur des terres. On compte environ 500 000 hectares de zones humides en Aquitaine et 118 000 hectares en Poitou-Charentes.

## À propos des Conservatoires d'espaces naturels en Nouvelle-Aquitaine

Les Conservatoires d'espaces naturels d'Aquitaine, du Limousin et de Poitou-Charentes sont des associations à but non lucratif fondées respectivement en 1990, 1992 et 1993.

Les trois Conservatoires présents au sein de la région Nouvelle-Aquitaine développent, conformément à la Charte nationale des Conservatoires d'espaces naturels, des actions de protection d'espaces naturels par voie de maîtrise foncière ou d'usage, et assurent l'étude et la gestion conservatoire ainsi que la mise en valeur durable du patrimoine naturel, des espèces, des habitats et des paysages. Ils interviennent auprès des collectivités territoriales, des associations de protection de la nature et de l'environnement, et peuvent également collaborer avec les universités ou les particuliers.

Les missions des conservatoires sont menées à bien avec le concours financier de l'Europe, l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, les départements, les agences de l'eau Loire-Bretagne et Adour-Garonne et le réseau partenarial des acteurs du patrimoine naturel.

### Contact Presse

Laure Berger-Sabbatel-Tél. 05 59 32 65 19 - [l.berger-sabbatel@cen-aquitaine.fr](mailto:l.berger-sabbatel@cen-aquitaine.fr)

Avec le soutien financier de

